

MAIRIE DE CREUZIER LE NEUF
03300



☎ : 04 70 58 15 56
Fax : 04 70 58 13 24
email : mairie-creuzier-le-
neuf@wanadoo.fr
Date de la convocation : 05/11/2010
Date d'affichage de la convocation :
05/11/2010
Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 11

2010 - 27

L'an deux mille dix
Le 12 novembre à 19 Heures
LE CONSEIL MUNICIPAL
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
Présidence de Monsieur MONGARET Jean Pierre, Maire

Étaient présents : M. MONGARET – CHARNAY – CHAUCHOT –
LAGNEAUX – NUNEZ – PREVOST – VIGNERON – Mmes DUFRAISSE
RIGHI (arrivée pendant la séance) – MASSONNET

Absent(s) avant donné procuration : Mme DUFRAISSE-RIGHI –
M. VITTE

Absent(s) excuse (s) : M. BARDIN – Mme BOURDEAUX –
Mlle CAHRNET

Absent(s) : Mmes BRUNET - COQUET

Madame MASSONNET a été élue Secrétaire

Objet : mise en concession autoroutière de la RCEA

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

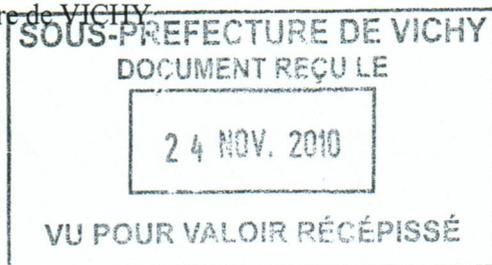
Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre.
Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après délibération et à l'unanimité de ses membres le Conseil Municipal :

- **approuve** et manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- **insiste** également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Publiée le 22/11/2010
Le Maire certifie la présente délibération
Exécutoire le 22/11/2010
Délibération transmise le 22/11/2010 en
Sous Préfecture de VICHY



Pour copie conforme,
Le Maire,



Jean-Pierre MONGARET